

PLANEtE CRA

Rédigé par l'équipe de la Cimade au Centre de rétention de Cornebarrieu

N° 26



CRATOSPHÈRE

mars 2012	Hommes	Femmes	Enfants
<i>Nombre de personnes placées au CRA :</i>	132	16	0

Destins des personnes placées en février 2012

Destin précis	Nombre
EMBARQUE	54
LIBERE TGI	3
LIBERE FIN RETENTION	28
LIBERE TA	8
LIBERE PREF	2
READMIS SIMPLE	34
DEFERE	9
ASSIGNE TGI	1
REFUS EMBARQUEMENT	1
READMIS DUBLIN	4
LIBERE CA	1
ASSIGNE ADMIN	0

En février sur 158 personnes : 1 personne a été assignée à résidence par le JLD
3 ont été libérées par ce même JLD
1 personne libérée par la Cour d'appel.

Nous avons à Toulouse sans doute la juridiction la plus répressive de France en matière d'Étrangers.

GRADINGUE :

Des Tresses et du stress

Je lève les yeux de mon écran d'ordinateur sur lequel depuis quelques minutes je suis occupé à saisir la comptabilité sinistre, des personnes nouvellement entrantes et embarquées des ces derniers jours, lorsque je vois cette femme qui débouche dans l'espace déambulatoire devant mon bureau.

Elle est petite, se tient un peu voûtée et a une sorte de couverture entourée autour de la taille par-dessus sa robe.

Elle me regarde droit dans les yeux et ouvre sans frapper la porte vitrée du bureau. Elle semble extrêmement stressée et commence à me parler rapidement et sans trêve durant une bonne minute dans une langue que je ne comprends pas.

Je regarde la liste des femmes arrivées la veille et je comprends que cette dame est sénégalaise. Voyant qu'elle est originaire de Lam Lam, je mise sur le fait qu'elle me parle en wolof plutôt qu'en pouular.

Grâce à un ami qui me fait la traduction par téléphone je vais rentrer de plein pied dans l'histoire de cette femme.

Pendant qu'elle commence à parler avec l'interprète, je regarde sa date de naissance sur le registre de rétention et je constate qu'elle n'a que 50 ans. Elle en paraît facilement 15 de plus.

Au téléphone elle se met à pleurer abondamment. Lorsque je reprends le combiné, l'ami interprète semble secoué par ce qu'il vient d'entendre. La femme prend une de mes mains qui traîne sur le bureau et la serre dans les siennes, un peu comme si elle voulait par ce geste que le courant passe mieux entre nous deux qui ne parlons pas la même langue.

Mon ami interprète me raconte :

Leo, elle s'appelle Sokna, c'est son prénom et elle est bien sénégalaise.

Elle a quitté son pays il y a 6 ans car ne pouvant donner d'enfant à son mari ce dernier l'a jeté à la rue, répudiée. La bonne de la famille a pris sa place.

N'ayant plus nulle part où aller elle a décidé d'accompagner un de ses frères pour tenter sa chance en Europe. Son frère veuf, est lui-même accompagné de ses deux enfants âgés de 3 et 6 ans.

Ils arrivent en Italie et vivent alors avec les deux enfants dans le dénuement le plus total.

Sokhna est analphabète et ne parle que le wolof. Son frère et elle déposent une demande de titre de séjour auprès des autorités italiennes. La demande est régulièrement enregistrée mais ils savent qu'il faudra de très longs mois avant d'obtenir une hypothétique réponse.

Durant cette période le frère de Sokhna tombe gravement malade et retourne au Sénégal en laissant ses deux enfants à la garde de sa sœur.

Quelques temps plus tard, il décède au Sénégal et Sokhna se retrouve seule avec ses deux neveux.

Pas de travail, pas d'argent, c'est la misère la plus totale auquel s'ajoute l'immense peine de la perte d'un frère pour elle et d'un papa pour les enfants. Celle qui n'a jamais pu avoir d'enfant se retrouve mère par intérim à plein temps.

Sokhna a un talent grâce auquel elle parvient à gagner quelques euros lui permettant de survivre et de nourrir les enfants. Elle parcourt les plages pour tresser à l'africaine les cheveux des femmes qui se font bronzer sur le sable.

Elle est totalement isolée et ne parle pas un mot d'italien. Son espoir d'une vie meilleure en choisissant de migrer est bien loin mais un retour au Sénégal où personne ne l'attend et de surcroît avec deux enfants encore petits à nourrir et élever est tout à fait impossible.

Elle connaît quelques compatriotes vivant en Espagne auprès desquelles elle espère pouvoir trouver des pistes pour se sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Sur son petit carnet qui la suit partout depuis son départ du Sénégal elle retrouve le numéro de ce lointain cousin qui vit à Valence.

Et puis pourquoi pas obtenir une carte de séjour et un travail. On peut toujours rêver.

Elle appelle et il lui dit de venir tenter sa chance en Espagne.

Les deux petits, Sokhna et une demi douzaine de sacs en plastique où s'empilent ustensiles de cuisines et vêtements d'enfants, forment le convoi qui transite d'Italie en Espagne. Ce n'est pas un voyage aussi long que celui qu'elle a fait il y a quelques années pour venir de Lam-Lam, mais désormais elle est fatiguée, usée par ces années de galère et puis il y a les enfants à assumer. Elle a promis à son frère de s'en occuper quoi qu'il arrive.

A Valence elle reprend son activité de tresses africaines sur les plages. Les clientes sont les mêmes mais plus nombreuses et la vie est moins dure car il y a une communauté sénégalaise à laquelle s'agréger.

Quelques mois passent et un compatriote lui conseille de retourner en Italie pour voir si une réponse à sa demande de titre de séjour a été délivrée. Elle se laisse tenter. Les conseilleurs sont rarement les payeurs.

Sokhna confie les deux enfants aujourd’hui âgés de 7 et 10 ans à des amis africains pour quelques jours et prend le bus pour l’Italie. En Italie on lui dit qu’elle s’est absente trop longtemps, qu’elle n’a pas répondu aux convocations et que sa demande a été classée sans suite.

Sur le chemin du retour son voyage s’arrête à Port de bouc, frontière franco-espagnole. Elle est arrêtée, menottée et escortée jusqu’à Cornebarrieu.

Elle est terrorisée à l’idée d’être reconduite seule sans les enfants à Dakar. Elle me répète sans cesse :

- moi pas Sénégal, moi pas Sénégal.....

J’ai beau par le biais de l’interprète lui dire que j’ai bien compris et que je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour qu’elle puisse rentrer en Espagne, elle me répète en me regardant droit dans les yeux : moi pas Sénégal, moi pas Sénégal monsieur.

Recours au tribunal administratif : perdu

Passage devant le JLD : maintenue en rétention :

Demande de réadmission vers l’Espagne : refus des autorités espagnoles.

Un départ pour Dakar est programmé.

Je suis totalement désemparé, comme anesthésié et je ne sais pas comment annoncer la nouvelle à Sokhna. Pourtant il le faut bien. Elle se décompose et me dit qu’elle ne montera jamais dans l’avion. Sa détermination semble inébranlable.

A partir de ce moment elle décide de ne plus s’alimenter.

Deux jours plus tard elle est présentée à l’embarquement et refuse de monter dans l’avion. Plutôt que d’être ramenée au CRA pour un départ ultérieur, elle est directement placée en garde à vue et un juge des libertés et de la détention signe un mandat de dépôt à son encontre.

Elle est incarcérée le week-end à la prison pour femmes.

Le lundi après midi elle est jugée à l’audience des comparutions immédiates.

J’appelle un avocat que je sais capable de ferrailler dur, je lui explique la situation, lui envoie tous les documents du dossier et il accepte d’aller la défendre.

Devant l’angoisse et le désespoir qui émanent de sa personne et la teneur humanitaire du dossier, le magistrat décide de la remettre en liberté.

Elle sort libre le soir du TGI de Toulouse et repart à l’assaut de la frontière franco/espagnole. Les gardes frontières espagnoles la refoulent vers la France mais la Police aux frontières française ne peut pas la ré interpeller puisque huit jours ne se sont pas encore écoulés depuis sa libération de rétention administrative.

Elle devra trouver un autre passage plus loin, un autre trou dans le mur de la forteresse Europe avant de retrouver ses enfants.

Où est Sokhna aujourd’hui, je ne le sais pas mais j’espère qu’elle a trouvé la faille.

Leo

Il savait déjà.

Lorsque je le rencontre dans mon bureau ce matin là...

Je lui propose que nous appelions un interprète géorgien, mais il tient à essayer de communiquer en français. Sa première demande est claire, directe : *Pourquoi ils n'ont pas pris les doudous ? Les policiers de la Préfecture ils n'ont pas voulu retourner à Emmaüs pour prendre les doudous des enfants.* Je n'ai pas de réponse. C'est idiot.

A chaque question que je lui pose pour essayer de cerner un peu plus sa situation, il fouille dans sa sacoche et me remet un document : la procédure de réadmission Dublin qui frappe sa famille, une lettre de recommandation de la part d'un haut administré de Bordeaux, le certificat de prise en charge psychologique pour sa femme, puis un autre pour sa fille, et encore un pour son bébé, un carton sur lequel est noté le RDV pour l'opération de la hernie de sa plus grande fille, prévue dans 15 jours... Suivent les certificats de scolarité des deux aînés, sa convention de bénévolat avec la communauté Emmaüs, la pétition des enseignants, des parents d'élèves...

Un à un il déplie chaque feuillet soigneusement plié et me les tend d'une main peu sûre.

Je demande à sa femme et aux quatre enfants de retourner au secteur car le bureau est trop petit, trop étroit, pour contenir autant de détresse ; les pleurs de la plus petite font écho aux trépignements du plus grand, qui essaie de faire rouler un petit camion sans lâcher les deux peluches qu'il tient en main.

Quand une famille arrive au CRA tout le monde est en émoi, et c'est à qui va le plus gâter les enfants ; comme pour tenter d'effacer les barreaux, comme pour tenter de se sentir un peu moins mal face à ces petits êtres, comme pour ne pas être de connivence avec les actes de la préfecture.

Moi la première, quand j'ai su qu'une famille avec 4 enfants arrivait de Bordeaux, j'ai eu un pincement à la poitrine. Mais après lorsqu'ils sont là, face à nous, lorsque les yeux des parents sondent la moindre de nos expressions pour y déceler une réponse, il faut agir, il faut être efficace, compréhensible et empathique à la fois. Je n'aime pas ces situations épuisantes.

Quand sa femme repart dans le secteur famille avec les enfants, je demande à Dimitri comment il se sent, comment va sa femme, les enfants. Il secoue la tête en disant « non non non ». Il savait déjà.

Puis je lui annonce que leur vol est programmé pour le lendemain, à destination de Varsovie. De nouveau il secoue la tête. Il savait déjà.

J'appelle le médecin du centre pour faire le point sur l'état de santé de chacun, pour évoquer leurs fragilités psychologiques, lui communiquer les coordonnées des différents médecins et psychologues qui s'occupent de cette famille.

Il me répond qu'il s'occupe de tout et me fait remarquer que les petits ne sont pas à jour de leurs vaccins ???

Je raccompagne Dimitri auprès de sa femme, dans le secteur. Les enfants sont par terre dans la chambre, au milieu des paquets de gâteaux éventrés et de quelques jouets dépareillés. Je referme la porte en retenant ma respiration. Je pense à mes filles.

Le lendemain matin, vers 10 heures, je suis en train de parler avec un jeune marocain quand je vois la femme de Dimitri, deux de ses enfants dans les bras, marcher en direction du secteur des familles. Je prends le téléphone pour avoir des explications, elles arrivent, violentes :

- *Dimitri s'est ouvert le bras avec un couteau à l'aéroport il a été transporté à l'hôpital.*
- *Ah bon mais...*

Je reste sans voix et raccroche. Je n'ai pas le temps de penser : le monsieur marocain me regarde, je dois finir mon entretien avec lui, correctement, d'abord.

Il savait déjà...

Je vais au secteur « famille » : Erik joue, toujours avec le même camion mais il a abandonné les deux peluches ; il a fait pipi au lit cette nuit ; Salima, fait un coloriage sur la table le nez collé à sa feuille. Je regarde la mère qui porte comme elle peut son bébé de 1 an et sa fille de 3 ans. Elle me montre sur le collant de sa fille, les taches de sang. Elle secoue la tête. Je lui explique que l'on attend une décision du juge, que je vais prendre des nouvelles de Dimitri. Je peux rester avec les 4 enfants pendant un moment, dans la chambre, le temps pour elle de respirer, je ne sais pas, de prendre une douche... Elle refuse, toujours accrochée à ses deux enfants. Elle secoue la tête, non, non, non.

Le soir le tribunal administratif annule la procédure Dublin, entachée d'erreurs.

La mère et ses quatre enfants quittent le centre. Les jouets restent.

Le médecin avait pourtant commandé les vaccins...

Les policiers s'interrogent encore : *et vous, vous savez comment le monsieur s'est procuré le couteau ? On voudrait bien comprendre. Car enfin, tous les gars sont fouillés à l'entrée au CRA et il y a le portique... C'est important, il en va de la sécurité...*

Dimitri est toujours aux urgences de Rangueil. Les tendons et les nerfs ont été sectionnés, il ne retrouvera pas l'usage correct de son bras. Il savait déjà.

Pendant les deux semaines qui suivent, j'appelle la communauté Emmaüs qui héberge la famille. J'ai besoin d'avoir de leurs nouvelles. J'ai besoin de savoir que la vie reprend ses droits. J'ai besoin d'entendre que les enfants retournent à l'école, que Salima va être opérée. J'ai besoin que quelqu'un sache combien leur passage au CRA m'a fait mal, je suis comme abîmée.

Amélie

Quand il faut dire non ...

Tâche difficile mais néanmoins nécessaire lorsque l'on intervient en rétention, **dire non**. En communication, cela s'appelle « éconduire » ; l'action est nettement moins poétique qu'elle n'y paraît car il s'agit ni plus ni moins de dire non à la demande d'une personne retenue. Je m'explique.

Certaines personnes placées au centre et frappées d'une mesure d'éloignement arrivent dans notre bureau pour que nous contactons un avocat pour faire un recours contre la mesure d'éloignement dont ils font l'objet.

« Tu dois trouver un avocat, je ne veux pas quitter la France ».

Malheureusement en étudiant le dossier, nous nous apercevons que les délais de recours sont expirés ou bien l'audience a déjà eu lieu et la requête a été rejetée.

Il faut dire alors **dire non**, c'est-à-dire expliquer à la personne qu'il n'y a plus de recours possible, qu'il ne sert à rien de saisir le juge, car la requête sera jugée tardive et rejetée sans même être examinée.

Certains comprennent, pour d'autres, c'est beaucoup plus difficile ...

« Mais alors, tu fais rien pour moi ? A quoi ça sert, la Cimade ? C'est ton travail de me faire sortir ! ».

Dans ce cas, il faut prendre du temps pour parler, ré expliquer le pourquoi, et parfois encaisser les reproches, les accusations.

Impossible pourtant de leur en vouloir, la phrase est toujours violente à énoncer et forcément dure à digérer.

J'ai beau savoir que c'est incontournable, ce n'est jamais facile à dire lorsque l'on représente le dernier espoir d'une personne.

Mais le pire reste à venir lorsque la personne ainsi « éconduite » revient nous voir, alors qu'elle vient d'apprendre que son départ est proche.

Que dire, que faire ? Comment réconforter, trouver les mots justes ?

Cela ne s'apprend pas, nous avons chacun notre façon de faire suivant les moments, les personnes, mais quoiqu'il en soit, la seule constance reste que l'on ne s'y habitue jamais.

Laurence.

La réadmission con du mois.

Mohammed vit en Espagne régulièrement. Il a un titre de séjour *longue durée*, un travail et une maison. Il partait avec un ami quelques jours aux Pays Bas pour rendre visite à un membre de sa famille installé là bas. Il a le droit de circuler dans l'espace Schengen sous certaines conditions. Il doit être en possession de son passeport et de son titre de séjour en cours de validité ainsi que de ressources suffisantes et son voyage ne doit pas excéder trois mois.

Ça tombe bien c'est ce que Mohammed avait prévu

Le début du voyage s'est bien passé. Murcia-Hendaye et Hendaye-Toulouse. Mohamed accompagné de son ami décident de faire une escale dans la ville rose pour visiter un peu le centre ville, se restaurer et se reposer pour la nuit. Il fait beau, il fait chaud c'est déjà le printemps alors qu'on est que le 15 mars.

Mohamed est contrôlé dans la rue à quelques dizaines de mètres de sa voiture. Contrôle d'identité banal pour un jeune homme typé *Casablanca*. Il présente son titre de séjour espagnol en cours de validité.

-« Et le passeport » demandent les policiers ?

-« Le passeport, il est resté dans la voiture. »

Il suffit d'aller le chercher. Hé bien non. Mohamed est conduit au poste. Il n'est pas en mesure de justifier de son document de voyage et il n'a pas la preuve qu'il est entré en France il y a moins de 48 heures, (comme par exemple le ticket du péage). Elle aussi est restée dans sa voiture. Les services de la Préfecture lui notifient donc un arrêté de remise aux autorités espagnoles. Comme Mohammed ne dispose d'aucune garantie de représentation et qu'il fait preuve d'une grande mobilité géographique (sic) l'administration refuse de lui octroyer un délai de départ volontaire comme c'est pourtant inscrit dans la loi.

Il est placé au centre de rétention de Cornebarrieu.

On lui passe les menottes.

Arrivé au CRA, il est pris en charge par la PAF qui essaie enfin de comprendre son histoire. Cela fait 24 h qu'il se tue à expliquer que son passeport est dans sa voiture et qu'il est totalement en règle. En outre s'il est renvoyé en Espagne il sera obligé de revenir chercher sa voiture à Toulouse et il a peur qu'elle soit abîmée ou saisie par la fourrière...

La police du CRA décide d'aller chercher son passeport dans sa voiture, ce qu'a refusé la police du centre ville quelques heures plus tôt. Il peut enfin prouver sa bonne foi mais c'est trop tard puisque une escorte de la police de Perpignan est arrivée au CRA pour le ramener au Perthus à la frontière espagnole.

Nous regardons avec Mohammed sur internet les billets de train pour revenir à Toulouse dans la nuit. Il y en a un qui part de Cerbère à 5h34 et qui arrive vers 7h du matin à Toulouse. Mohammed est très inquiet parce qu'il n'a pas d'argent sur lui puisque, tout est resté dans sa voiture. Il devra sûrement dormir dehors, essayer de rejoindre Cerbère à pied après avoir été déposé au Perthus côté espagnol et ensuite il prendra une amende dans le train parce qu'il n'a pas d'argent pour payer son billet et cela ça l'ennuie énormément parce qu'il n'a jamais enfreint une règle (re sic)

Bref la galère. La bêtise crasse d'une pratique fondée sur des quotas et encore une fois les étrangers qui sont instrumentalisés, ballottés, humiliés pour une posture électoraliste, une idéologie. Et ce alors que les accords de Schengen n'ont même pas encore été remis en question. Ca promet !

QUIZ ?

Au centre de rétention chaque année plus de 90 nationalités transitent, beaucoup de personnes sont adeptes de religions différentes. Et à l'échelle du monde ça donne quoi d'après vous ?

Principales religions

Nombre de fidèles en millions

Christianisme, Hindouisme, Jaïnisme, Sikhisme, Islam, Bouddhisme,

Confucianisme et Taoïsme, Judaïsme,

Autres religions (Rastafarisme, Shintoïsme, Zoroastrisme,...),

Religions africaines (Animisme, Vaudou, Santeria, Candomblé)

2 300 ; 226 ; 1 400 ; 15 ; 325; 27 ; 900 ; 8 ; 250 ; 100

REPONSE

Principales religions

Nombre de fidèles en millions

Christianisme **2 300**

Islam **1 400**

Hindouisme **900**

Jaïnisme **8**

Sikhisme **27**

Bouddhisme **325**

Confucianisme et Taoïsme **226**

Judaïsme **15**

Autres religions (Rastafarisme, Shintoïsme, Zoroastrisme,...) **250**

Religions africaines (Animisme, Vaudou, Santeria, Candomblé) **100**

